Slovénie: demande d'adhésion du 10 juin 1996 et partenariat

1997/2181(COS) - 09/07/2001

La commission a adopté le rapport de M. Demetrio VOLCIC (PSE, I) qui salue avec force les progrès effectués par la Slovénie sur la voie de l'adhésion. La commission prend acte de l'intention de la Slovénie d'être prête pour l'adhésion le 1er janvier 2003. Dans cette optique, des progrès politiques et économiques importants ont été réalisés par le pays afin de s'aligner sur l'acquis communautaire. Les problèmes qui doivent encore être traités portent sur le besoin d'accroître la transparence des règles régissant les flux d'investissements étrangers et sur la conclusion d'un accord entre les partis politiques pour la détermination de régions dans le pays.